16 MAI 2013
Année 7—Numéro 4

L'Inter@ctif

RLS
REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Appel de mise en candidature

PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT
DOLLARD MORIN

À voir ce mois-ci :

21e édition du Prix du bénévolat Dollard-Morin	P. 2
Finale régionale des Jeux du Québec - Été 2013	P. 3
Appel de mise en candidature - 44e Mérite sportif régional	P. 4
Lauréats régionaux - 52e Expo-sciences pancanadienne	P. 4-5
Activités de terrains de jeux - Pulperie de Chicoutimi - 2013	P. 7-8
Journée nationale du sport et de l'activité physique	P. 9
Journée des musées au Saguenay–Lac-Saint-Jean	P. 10
L'Observatoire québécois du loisir	P. 11-17

Participe au *concours Je prends ma place!*

RAJ 02
REGROUPEMENT ACTION JEUNESSE 02

Page 6

21e édition du

PRIX DU BÉNÉVOLAT EN LOISIR ET EN SPORT DOLLARD-MORIN

Fier collaborateur de cette 21e édition du Prix du bénévolat Dollard-Morin, le RLS invite la population du Saguenay–Lac-Saint-Jean et ses membres à poser un geste de reconnaissance à l'égard de leurs bénévoles en présentant leur candidature pour l'un ou l'autre des quatre volets suivants :

- **Volet régional**
  - ⇒ Une personne de **18 ans ou plus** **pour l'excellence de son engagement bénévole** dans le domaine du **sport** ou du **loisir**

- **Volet national**
  - ⇒ Une personne de **18 ans ou plus** dans le domaine du **sport**, **pour la portée provinciale, nationale ou internationale de ses actions bénévoles**
  - ⇒ Une personne de **18 ans ou plus** dans le domaine du **loisir** **pour la portée provinciale, nationale ou internationale de ses actions bénévoles**

- **Volet relève**
  - ⇒ Une personne de **14 à 30 ans** dans le domaine du **sport** **pour l'excellence de son engagement bénévole**
  - ⇒ Une personne de **14 à 30 ans** dans le domaine du **loisir** **pour l'excellence de son engagement bénévole**

- **Volet soutien au bénévolat**
  - ⇒ Une **municipalité de moins de 25 000 habitants** **qui soutient des bénévoles** dans leurs efforts pour le développement du loisir et du sport (par la mise en œuvre d'un programme, d'une soirée de reconnaissance, de l'aide ou de la formation aux bénévoles de la municipalité, etc.)
  - ⇒ Une **municipalité de 25 000 habitants et plus** **qui soutient des bénévoles** dans leurs efforts pour le développement du loisir et du sport (par la mise en œuvre d'un programme, d'une soirée de reconnaissance, de l'aide ou de la formation aux bénévoles de la municipalité, etc.)
  - ⇒ Une **entreprise** ou un **organisme** **qui soutient des bénévoles** dans leurs efforts pour le développement du loisir et du sport (par la mise en œuvre d'un programme, d'une soirée de reconnaissance, de l'aide ou de la formation aux bénévoles de l'entreprise ou de l'organisme, etc.)

Plusieurs prix régionaux et nationaux seront décernés aux lauréats (bénévoles, municipalités, entreprises et organismes) lors d'une soirée reconnaissance régionale prévue à l'automne et lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu le vendredi 25 octobre 2013 à l'Assemblée nationale du Québec.

Le *Cahier de mise en candidature* et les *Formulaires d'inscription* seront mis en ligne au **www.rlssaguenaylacstjean.com** à compter du **lundi 27 mai 2013**.

La date butoir pour soumettre une candidature est **le vendredi 28 juin 2013**.

Le Prix du bénévolat en loisir et en sport Dollard-Morin est coordonné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en collaboration avec les unités régionales de loisir et de sport, le Conseil québécois du loisir, Sports Québec et l'Association québécoise du loisir municipal.

Merci de rendre hommage aux bénévoles en loisir et en sport et aux organisations qui les soutiennent en présentant leur candidature.

FINALES RÉGIONALES DES JEUX DU QUÉBEC –ÉTÉ 2013

Juin, Juillet & Août 2013

Cet été, la tenue des Finales régionales des Jeux du Québec se poursuit sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les responsables des compétitions.

JUIN 2013

Triathlon

Samedi 1 juin 2013, 9h00 à 12h00
École des Grandes Marées, La Baie
Catégories : U15 et U17
Responsable : Mariane Julien
418-540-1768 ou mariane_jul@hotmail.com

Vélo de montagne

Dimanche 9 juin 2013, 9h00 à 12h00
Mont Fortin, Jonquière
Catégories : Atomne, Pee Wee, Cadet, Minim
Responsable : Jude Dufour
418-668-6206 ou jude.dufour@cgocable.ca

Équitation classique

Samedi 22 et dimanche 23 juin 2013, 7h30 à 18h00
Écurie Lazar, Saint-Nazaire
Catégories : chasseur et sauteur
Responsable : Stéphanie Coudé
418-480-2313 ou stephcoude@hotmail.com

Tir à l'arc

Samedi 8 juin 2013, 8h00 à 15h00
Club Dorval, Alma
Catégories : Benjamin, Cadet, Juvénile
Responsable : Daniel Collard
418-662-3485 ou dcollard@qc.aira.com

Soccer

Samedi 16-23 juin 2013,
PEPS de l'Université Laval, Québec
Catégories : U13 garçons et filles
Responsable : Marc-André Leblond
dg@arssag-lac.org

Équitation classique

Vendredi 28 et samedi 29 juin 2013, 7h30 à 18h00
Domaine Laterrière, Laterrière
Catégories : chasseur et sauteur
Responsable : Stéphanie Coudé
418-480-2313 ou stephcoude@hotmail.com

JUILLET 2013

Golf

Mercredi 3 juillet 2013, 8h00 à 14h00
Club Lac-Saint-Jean, Saint-Gédéon
Catégories : Pee Wee, Juvénile, Juniors
Responsable : Sunny Verreault
418-549-1897 ou
sunnyverro@hotmail.com

Canoë-kayak

Mardi 9 juillet 2013, 18h00 à 20h00
Ashuapmuchuan, Saint-Félicien
Catégories : Freestyle
Responsable : Patrick Levesques
418-817-2735 ou
pato@kayaksaguenay.com

Tennis

Vendredi 5, Samedi 6 et Dimanche 7 juillet 2013
Parc Saint-Jacques, Arvida
Catégories : 10-12-14 et 16 ans et moins,
gars et filles
Responsable : Caroline Delisle
418-548-3179 ou carolinedelisle@videotron.ca

AOÛT 2013

Cyclisme sur route

Mercredi 14 aout 2013, 18h00 à 20h30
Parc Municipal, Saint-Bruno
Catégories : Minime et cadet
Responsable : Marie-Eve Tremblay

Appel de mise en candidature
44e Mérite sportif régional

Date limite : le vendredi 4 octobre 2013, 16h00
Le RLS Saguenay–Lac-Saint-Jean invite les associations sportives de la région à soumettre une candidature pour l'une des 16 catégories présentées dans le cadre de la 44e édition du Mérite sportif régional.

Période de référence
Seront considérées aux fins de la présente sélection, les actions réalisées entre le 1er octobre 2012 et le 30 septembre 2013.

Toutes les personnes mises en candidature au sein des différentes catégories doivent résider de façon permanente sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Le RLS se réserve le droit de retirer les catégories où il y a moins de trois candidats.

Vous trouverez les formulaires de mise candidature sur le site Internet du RLS au :
http://www.rlssaguenaylacstjean.com/

52e Expo-sciences pancanadienne

28 jeunes scientifiques de la délégation du Québec récompensés par des prix prestigieux!

Montréal, le jeudi 16 mai 2013 – De jeunes Québécois se sont illustrés cet après-midi à Lethbridge, Alberta, où avait lieu la cérémonie de remise de prix de la 52e Expo-sciences pancanadienne. Cette compétition scientifique accueille chaque année plus de 500 jeunes présentant les meilleurs projets d'Expo-sciences au Canada. Parmi les 40 jeunes qui composent la délégation du Québec, parrainée par Merck Canada inc., 28 se sont démarqués en remportant de nombreuses médailles, bourses d'études et prix spéciaux. Dr Mauricio Ede, directeur médical chez Merck Canada inc., félicite les 28 lauréats, « Têtes chercheuses » du Québec, qui ont su faire preuve d'ingéniosité et de créativité sans limites, en les incitants à persévérer dans leur cheminement scientifique. « L'innovation est au coeur de tout ce que fait Merck, et nous estimons que notre détermination à investir dans les chercheurs et les scientifiques de demain s'inscrit dans cette optique. Cette exposition offre aux étudiants une précieuse expérience pratique en recherche scientifique et leur laisse entrevoir à quel point une carrière dans ce domaine peut être satisfaisante ».

Lauréats

La liste complète des lauréats de la délégation québécoise qui se sont distingués lors de cette compétition d'envergure (**photos des lauréats** de même que leur **résumé de projet)** sont disponibles dans la section *Prix et Lauréats* (onglet Lauréat) du site exposciences.qc.ca . Vous trouverez ci-dessous, les lauréats du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Prenez note que lorsque les projets gagnants sont duo, les bourses d'études sont doublées. Quant aux autres prix, ils sont divisés en deux.

Projet : *Efficlasse : l'école du futur de* **Francis-Olivier Couture et Pierre Clapperton-Richard**
École : Séminaire de Chicoutimi, services éducatifs
Prix :
- Médaille d'or – Senior – et bourse de 700 $
- Prix d'Innovation de la fondation Ernest C. Manning une bourse de 500$ et une bourse de 4 000$ remise lors du 32e gala national annuel des prix d'Innovation Manning le 16 octobre 2013
- Bourse d'études de l'Université du Manitoba – 5 000 $
- Bourse d'études – Faculté des sciences de l'Université Dalhousie – 5 000 $
- Bourse d'études de l'Université Western – 4 000 $
- Bourse d'admission de l'Université d'Ottawa – 4 000 $
- Bourse d'études en sciences de l'UBC (Vancouver) – 4 000 $
- Prix du Défi dans la catégorie Information – Senior – bourse de 1 000 $ d'Intel Canada, Ltd.

Projet : *Douleur et distraction de* **Louis-Philippe Huard**
École : Charles-Gravel
Prix :
- Médaille d'or – Junior – et bourse de 700 $
- Bourse d'études de l'Université Western – 4 000 $

Projet : *Le son qui nous guide de* **Érika Blackburn-Verreault**
École : Cégep de Jonquière
Prix :
- Médaille de bronze – Senior – et bourse de 100 $
- Bourse d'études de l'Université Western – 1 000 $
- Bourse d'admission de l'Université d'Ottawa – 1 000 $
- Prix de l'Association Canadienne d'Acoustique – 1 000$

L'Expo-sciences pancanadienne se déroule du 11 au 18 mai à l'Université de Lethbridge, Alberta. La participation de la délégation du Québec est rendue possible grâce au soutien financier de Merck Canada Inc. Le Réseau CDLS-CLS, maître d'oeuvre des Exposciences au Québec, soutient également la délégation du Québec, dont la coordination est assurée par le Conseil de développement du loisir scientifique. *La Presse* est également partenaire média de la délégation.

Source : Conseil de développement du loisir scientifique

REGROUPEMENT
ACTION JEUNESSE 02

Concours activité nationale de reconnaissance

Une bourse de 1000$ en argent sera remise au lauréat

Tu as entre 18 et 35 ans? Tu donnes de ton temps pour aider les autres? Tu utilises tes compétences et tes expériences pour faire évoluer positivement ton milieu? Tu fais partie d'un CA? Tu es bénévole pour une cause qui te tient à cœur?

Tu te reconnais ou tu reconnais quelqu'un de ton entourage dans ces phrases?

Le concours *Je prends ma place* est fait pour toi.

COMMENT PARTICIPER?

Objectifs du concours : Le concours *Je prends ma place* vise à valoriser la place et l'image des jeunes par la reconnaissance de leur créativité, de leur audace et de leur talent.

Le concours veut aussi encourager les jeunes à s'engager dans leur milieu, à poursuivre leurs initiatives et à soutenir leur désir de prendre des responsabilités et contribuer au développement de la société.

Pour ce faire, le concours reconnait des jeunes qui se sont personnellement démarqués dans le cadre d'une activité personnelle ou de groupe et qui, par leur motivation et leur engagement, démontrent une volonté à continuer à s'engager dans leur milieu.

Le formulaire d'inscription est disponible au : raj02.com

LA PULPERIE
DE CHICOUTIMI
MUSÉE RÉGIONAL

ACTIVITÉS
TERRAINS DE JEUX ÉTÉ 2013

ACTIVITÉS DISPONIBLES DU 21 JUIN AU 30 AOÛT 2013

À LA PULPERIE DE CHICOUTIMI / MUSÉE RÉGIONAL

DEUX POSSIBILITÉS

- FORFAIT # 1 : CHOISISSEZ UNE SEULE ACTIVITÉ, AM OU PM (4 .50$ PAR ÉLÈVE)
- FORFAIT # 2 : COMPOSEZ-VOUS UN FORFAIT - 2 ACTIVITÉS (7.00 $ PAR ÉLÈVE). CHOISISSEZ-VOUS UNE ACTIVITÉ POUR L'AVANT-MIDI ET UNE AUTRE POUR L'APRÈS-MIDI
- RABAIS DE 10 % APPLICABLE POUR 150 JEUNES ET PLUS (APPLICABLE APRÈS LE DÉCOMPTE DU NOMBRE DE JEUNES QUI AURONT PARTICIPÉ)

DÉTAILS

- ACTIVITÉS RÉSERVÉES POUR DEUX GROUPES DE 30 JEUNES À LA FOIS
- POSSIBILITÉ DE PLUSIEURS GROUPES SUR DEMANDE
- ACTIVITÉS MULTIÂGES
- RATIO ANIMATEUR/GROUPE : 1/30

SERVICES GRATUITS

- ESPACE DE REPAS (INTÉRIEUR) DISPONIBLE : RÉSERVEZ À L'AVANCE
- ESPACE DE REPAS EXTÉRIEUR SUR LE SITE
- ACTIVITÉ COMPRENANT : SERVICE D'ANIMATION, VISITE D'EXPOSITION ET MATÉRIEL ARTISTIQUE SELON LE CAS
- L'ANIMATEUR DE LA PULPERIE DE CHICOUTIMI / MUSÉE RÉGIONAL N'EST PAS RESPONSABLE DU GROUPE LORS DE LA PÉRIODE DE REPAS
- ACCÈS LIBRE AU MUSÉE ET AU SITE PENDANT TOUTE LA JOURNÉE DE RÉSERVATION

NOTE IMPORTANTE

- LES MONITEURS SONT RESPONSABLES DE LA SURVEILLANCE DE LEUR GROUPE PENDANT LA PÉRIODE DU REPAS ET TOUT AU LONG DES ACTIVITÉS.

Pour information et réservation : **Suzie Perron** Animatrice et responsable des activités culturelles Tél : 418 698-1340 ou 1300 sperron@pulpereie.com	300, rue Dubuc Chicoutimi (Québec) G7J 4M1 Sans frais : 1 877 998-3100, poste 1340 ou 1300 Téléc. : 418 698-3158 www.pulperie.com

ACTIVITÉS PROPOSÉES ÉTÉ 2013

- **ACTIVITÉ #1**
  - **Titre :** **« Villeneuve sous la loupe »**
  - **Description :** Cherche et retrouve les éléments de l'œuvre du peintre Arthur Villeneuve et crée à la manière de l'artiste.
  - **Durée :** 90 minutes
  - **Lieu :** Espace Arthur-Villeneuve et atelier éducatif
  - **Âge :** Groupe 5 ans à 11 ans

- **ACTIVITÉ #2**
  - **TITRE :** **« Pulpe-à-tout »**
  - **Description :** Découvre l'histoire de La Pulperie et viens t'initier à la fabrication artisanale d'une feuille de papier. Laisse aller ton imagination en la décorant !
  - **Durée :** 90 minutes
  - **Lieu :** Salle d'exposition et atelier éducatif
  - **Âge :** Groupe 8 ans et plus

- **ACTIVITÉ #3**
  - **Titre :** **« Fouilles archéologiques »**
  - **Description :** Viens observer, fouiller, décrire, photographier, dessiner les matières premières de notre patrimoine archéologique.
  - **Durée :** 90 minutes
  - **Lieu :** Site extérieur
  - **Âge :** Groupe 5 ans à 11 ans

- **ACTIVITÉ #4**
  - **Titre :** **« Collection de blagues »**
  - **Description :** En lien avec l'exposition de Michel Barrette, développe tes talents de conteurs en te plongeant dans l'univers des divers humoristes. Le rire est au rendez-vous dans cet atelier.
  - **Durée :** 90 minutes
  - **Lieu :** Site extérieur ou musée
  - **Âge :** Groupe 5 à 11 ans

Pour information et réservation :
Suzie Perron
Animatrice et responsable des activités culturelles
sperron@pulperie.com
Tél : 418 698-3100, poste 1340 ou 1300
300, rue Dubuc
Chicoutimi (Québec) G7J 4M1
Sans frais : 1 877 998-3100
Téléc. : 418 698-3158
www.pulperie.com

Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Québec

Kino Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on bouge!
2 mai 2013 : Journée nationale du sport et de l'activité physique

Saguenay, 1er mai 2013 – L'Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean est fière de financer 10 000 $ en nouveaux équipements sportifs pour promouvoir l'activité physique dans la région tout au long de l'année.

L'équipement sportif sera rendu accessible par un système de prêt pour en faire bénéficier tous les groupes d'âge représentés dans nos municipalités. Ce service est assuré au Saguenay par le Coffre aux Sports et au Lac-Saint-Jean par En Form-O-Lac, Domaine-du-Roy en forme et MC Santé.

« C'est grâce à la collaboration de partenaires déjà très actifs dans les différents territoires de la région que nous réussirons à améliorer la santé des gens de la région par la pratique régulière d'activité physique. Par exemple, le Coffre aux Sports, un projet collectif, qui récolte et redistribue des équipements sportifs aux organismes du milieu sous forme de don. Il prête aussi gratuitement de l'équipement neuf aux organismes, aux écoles et aux milieux de garde sur le territoire de Ville de Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Cette initiative fort louable a été initiée par le regroupement À vos marques, Santé, soutenue par Québec en forme et développée en collaboration avec une dizaine de partenaires du milieu » a expliqué Véronique Tremblay, kinésiologue et agente de planification, programmation et recherche à l'Agence.

Les organismes peuvent obtenir les coordonnées pour le prêt d'équipement sportif en consultant le site Internet de l'Agence au www.santesaglac.gouv.qc.ca ou sa page Facebook.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, on bouge!

La région bouge comme dans l'ensemble du Québec, lors de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active, les 2, 3, 4 et 5 mai prochains à l'initiative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'occasion est idéale pour la population régionale de s'initier ou d'augmenter sa pratique quotidienne d'activités physiques et sportives.

-30-

Source : Marc-Antoine Tremblay
Conseiller en communication
Tél. : 418 545-4980 poste 399
www.santesaglac.gouv.qc.ca

Réseau muséal et patrimonial
DU SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

JOURNÉE DES MUSÉES AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN 2013

Saguenay, le 14 mai 2013 – Le Réseau muséal et patrimonial du Saguenay–Lac-Saint-Jean et la Ville de Saguenay invitent la population à la découverte des institutions muséales et patrimoniales de la région, dans le cadre de la quatrième édition de la **Journée des musées**, le dimanche 26 mai 2013. Pour l'occasion, un programme d'activités gratuites, originales et inédites est élaboré par les musées et sites participants, ouverts entre 10 h et 17 h.

La Journée des musées, véritable rendez-vous, permettra à la population de sillonner la région tout en découvrant la richesse et le dynamisme de nos musées et centres d'interprétation, témoins de nos 175 ans d'histoire. Au total, quinze institutions vous ouvriront leurs portes, soit sept au Saguenay et huit au Lac-Saint-Jean.

Ne manquez pas cet événement qui vous offre l'opportunité de voir ce que proposent nos musées et de vivre une panoplie d'expériences diversifiées : spectacles, conférences, visites guidées, démonstrations et animations seront au programme. Il y en aura pour tous les goûts, que vous soyez fervent d'histoire ou de science, d'art visuel ou de littérature, ou que vous vouliez en apprendre plus sur les premiers habitants de la région et certains métiers traditionnels, vous y trouverez votre compte.

Pour plus d'information sur la programmation et sur l'horaire des activités spéciales des musées participants, consultez notre site Internet au www.reseaumuseal.com.

Merci à la Ville de Saguenay qui supporte les institutions muséales de son territoire, au ministère de la Culture et des Communications du Québec, ainsi qu'à la MRC Maria-Chapdelaine et la MRC Lac-Saint-Jean Est, partenaires importants de cette journée. Merci également à MAtv Saguenay et TVCOGECO, nos partenaires diffuseurs.

– 30 –

Source : Cathleen Vickers, coordonnatrice
Réseau muséal et patrimonial du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Tél. : (418) 549-2948

Contacts médias :

Joëlle Hardy
Directrice
Centre d'histoire Sir-William-Price
Tél. : (418) 695-7278

Guylaine Perron
Directrice
Musée Louis-Hémon
Tél. : (418) 374-2177

Ville de Saguenay au service du citoyen

Culture et Communications Québec

BULLETIN
VOLUME 10, NUMÉRO 15 - 2013

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié un bulletin, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Observatoire québécois du loisir

Nos villes en sont-elles à l'ère de la civilisation du loisir ?

Par André Thibeault, directeur de l'OQL

Nos villes en sont-elles à l'ère de la civilisation du loisir? Quelles sont les incidences sur les services publics de loisir? La plupart d'entre nous, constatant la hausse du nombre d'heures de travail, sont convaincus que non. Pourtant, urbanistes, économistes et sociologues reconnaissent que le loisir a envahi et remodelé la ville, qu'il représente une part importante de l'économie et que les valeurs qui le caractérisent, dont la qualité de vie, imprègnent même le milieu de travail.

Nous ne sommes peut-être pas au paradis terrestre à contempler le monde en un éternel loisir, mais le loisir est une réalité bien installée dont la place n'est plus à faire dans la ville contemporaine. Il semble bien que la cité du loisir soit en construction accélérée autour de nous.

Comment se dessine la Cité des loisirs

La ville moderne est modelée par le loisir et son profil intègre les diverses dimensions de la vie de ses citadins au lieu de les servir en silos. Voilà les deux caractéristiques qui risquent de bousculer l'offre de loisir public. Au cours des deux dernières décennies, les centres-villes ont été réaménagés à la faveur de projets à caractère ludique ou culturel. Musées, marchés publics, galeries, places de spectacles, espaces de jeux et de fêtes, lieux patrimoniaux rafraîchis se sont multipliés et ont réussi à attirer au centre-ville non seulement des touristes et des visiteurs, mais aussi de nouveaux résidents. Ainsi le ludique, le festif et le culturel tendent à devenir aujourd'hui les principaux moteurs d'aménagement des espaces urbains. Cela représente un changement majeur : si la ville industrielle était conçue pour les besoins de la production, la ville postindustrielle est conçue pour les besoins de la consommation culturelle, sociale et touristique.

Des zones de loisir se développent et se présentent en général sous forme d'espaces réunissant plusieurs dimensions du loisir. Il n'y a pas tellement longtemps, ces espaces étaient consacrés à des activités industrielles ou au commerce régulier.

On n'a qu'à penser au Vieux-Port à Montréal, au centre-ville de Trois-Rivières, au Lac des Nations à Sherbrooke, au centre-ville de Rimouski, au bassin de Salaberry-de-Valleyfield ou au Trait-Carré de Charlesbourg. Tous ces espaces intègrent maintenant des cafés et des restaurants, des boutiques et divers autres commerces, des parcs, soit des attractions organisées de manière à créer un « ensemble festif, dense, animé, dans lequel la personne est censé s'inscrire dans une expérience globale lui apportant des sensations inédites », bref, ce que l'on peut appeler une véritable « expérience de loisir ». Ces lieux servent autant les jours de congé que pour les pauses au travail, pour les affaires que pour le jeu.

Comme le dit Gérard Beaudet, « une des avenues privilégiées est de développer des aménagements et des installations qui répondent autant à des préoccupations utilitaires (par exemple, se rendre à l'école, au travail ou au centre culturel en transport actif) qu'à des préoccupations ludiques (se balader à vélo, faire du jogging, etc.) ».

Dans les quartiers, sorte de villages urbains, le coeur de la vie tend se déplacer de la place de l'église et de l'école en un lieu où on trouve autant des commerces de proximité (dépanneur, glacier, boulanger, coiffeuse, friperie, etc.) que l'aréna, le centre communautaire, la bibliothèque et des espaces verts multigénérationnels à proximité d'une résidence pour aînés et d'une maison des jeunes. Le loisir se moule dans le tissu urbain.

Les professionnels du loisir qui se targuent de fonder leur action sur les besoins de la population doivent avoir une connaissance de ces besoins dans toutes leurs dimensions, incluant les caractéristiques du milieu de vie et les conditions de pratique des loisirs (localisation, transport, temps disponible, etc.). Dans ce contexte, chaque besoin s'exprime bien davantage par une pluralité de petites choses que par le seul nom d'une activité de loisir.

LA VILLE «FAIT SALON»

Aujourd'hui, la ville ne se contente pas d'offrir des espaces et des aménagements propices au loisir, elle doit être belle et devenir elle-même un divertissement.

« Cette esthétisation urbaine fait largement appel à un mobilier urbain de valeur, ou à une signalétique qui dépasse largement son rôle pour jouer plutôt sur un registre esthétique », signale Maria Gravari-Barbas.

Aujourd'hui, on ne peut plus se contenter d'aménagements et d'équipements « gris » L'aréna, le centre communautaire ne seront plus ces boîtes de tôle ou de béton, ces bunkers peu invitants. Leur restaurant ressemblera davantage à un bistro qu'à une cantine d'usine, les plateaux et le mobilier sportifs seront design, les pavillons de parc seront des œuvres d'architecture, et les pistes cyclables ou les sentiers pédestres seront à l'image de la promenade Champlain à Québec, parsemée d'œuvres d'art et de lieux de repos uniques.

« Les villes "font salon" : plusieurs interventions esthétiques et urbanistiques des dernières années tendent effectivement à "intérioriser" les espaces publics. »

Georges Cazes a bien montré que la montée du tourisme urbain dans les années 1980 et 1990 est étroitement liée à la réhabilitation et à l'esthétisation du paysage urbain.

Cet esthétisme doit aussi porter la « signature » de la ville, refléter son identité, sa culture et son histoire. Dans le monde d'aujourd'hui où elles sont en compétition, les villes ont besoin de se distinguer. Le paysage urbain et les structures urbaines en sont la pierre angulaire. À ce titre, connaître les besoins de sa ville exige du professionnel en loisir qu'il sache quels en sont la signature, le paysage, la marque de commerce, les traces patrimoniales.

LES STRUCTURES DE LOISIR PUBLIC DOIVENT S'INTEGRER AUX AUTRES DIMENSIONS DE LA VILLE

Au fil des dernières années, il est devenu clair que le loisir public se justifie par sa contribution à l'atteinte d'objectifs sociaux et économiques comme la santé et le développement des affaires.

Aujourd'hui l'aménagement et l'urbanisme doivent favoriser l'activité physique et permettre de concevoir des villes autour d'autres pôles que les corridors de circulation des automobiles.

Comme le mentionne Gérard Beaudet, « le lien entre loisirs et ville s'est transformé au cours des dernières années pour déborder la sphère assez traditionnelle de l'offre en installations et en activités de loisirs ». Les aménagements de loisir seront touristiques, préviendront la maladie et le stress de la conciliation famille-travail, et favoriseront le maintien à domicile des personnes âgées autant qu'ils favorisent aujourd'hui les fédérations et autres groupes disciplinaires en loisir, sport, culture et plein air.

Le jour où l'offre de loisir public se fait urbaine, elle accroît sa polyvalence. En d'autres termes, l'heure est aux aménagements polyvalents qui favorisent de saines habitudes en mode décloisonné. C'est une rupture complète par rapport aux pratiques aménagistes ségréguées qui s'étaient généralisées après la Seconde Guerre mondiale.

En conséquence, l'implantation d'aménagements et d'infrastructures ne peut plus être dictée uniquement par les normes de pratique de tel ou tel sport, elle doit aussi se fonder sur leur finalité sociale et la qualité de l'expérience qu'ils procurent.

UN GLISSEMENT VERS LE «PUBLIC-PRIVÉ»

Maria Gravari-Barbas relève que plusieurs travaux ont mis en évidence la privatisation croissante de la ville contemporaine. Selon elle, la ville moderne tend à modifier le modèle selon lequel la responsabilité des superstructures était attribuée au privé, tandis que les espaces extérieurs, les rues et les places, les réseaux et les équipements collectifs étaient du ressort du public.

« On assiste ainsi aujourd'hui à la prolifération d'espaces appartenant au privé mais "offerts" à un usage public. Cependant, contrairement à ce que l'on pouvait supposer, ce phénomène de l'espace "public-privé" ne correspond pas forcément à une extension des espaces urbains accessibles publiquement mais à la marchandisation des "vrais" espaces publics ».

Dans ces espaces, le citoyen tend à être traité comme un usager, voire comme un client. Les espaces « publics-privés » sont essentiellement des espaces de consommation, destinés aux citoyens « solvables ».

Pas encore très présentes au Québec, ces places privées à l'allure publique ne sont pas moins en développement, comme le montre le Quartier DIX-30 à Brossard. C'est un lieu tout à fait privé, mais qui offre spectacles, restaurants et aréna en plus d'une pléiade de magasins.

Le développement continu de tels lieux d'expérience de temps libre privés et commerciaux est-il inévitable à l'heure où les finances publiques ne suffisent plus à faire vivre les lieux traditionnels de loisir et où, comme l'affirme Gérard Beaudet, l'approche silos des aménagements de loisir se termine?

Les services publics de loisir devront trouver et affirmer leur place dans les nouveaux espaces privés de loisir. Il y va de l'accessibilité du loisir et de la viabilité de certaines infrastructures.

LA DANSE, UNE ACTIVITÉ WIXX

- **Accessible** (réalisable par tous, à proximité et gratuite)
- **Adaptable** (au niveau d'habileté d'un jeune)
- **Attrayante** (associée à des vedettes, des émissions de télévision populaires, c'est une activité tendance et considérée comme *cool* par les jeunes)
- **Appréciée** (les jeunes en redemandent! On peut facilement faire danser tout le monde sur la musique de la campagne WIXX, même les inactifs!)

FAITES DANSER LES WIXX EN GROUPE

D'ici la fin juin, **organisez des pratiques en groupe et culminez par un *flashmob*** pour souligner la fin des classes, pour un spectacle de fin d'année au service de garde, etc.
Visionner ce court documentaire sur le *flashmob* Let's Move Vallée-de-la-Gatineau réalisé par le regroupement Vallée-de-la-Gatineau en santé.

Profitez également d'événements tel que, le **mois de l'éducation physique et du sport étudiant** (MEPSÉ), la **journée nationale du sport et de l'activité physique** (JNSAP), le **défi 5/30** ou encore le **défi Lève-toi et bouge du Grand Défi Pierre Lavoie** (cubes énergie) qui sont autant d'occasions où vous pouvez rassembler les jeunes pour danser!

TÉLÉCHARGEZ LE TUTORIEL SUR

www.operationwixx.ca

- Vidéo tutoriel avec Davy Boisvert pour apprendre la chorégraphie
- Musique de Misteur Valaire

Québec en Forme - 1 866 370-6688, poste 2240
Mars 2013

WIXX CRINQUE TON POULS!

BULLETIN
VOLUME 10, NUMÉRO 16 - 2013

L'Observatoire québécois du loisir a récemment publié un bulletin, en voici un aperçu. Pour obtenir les bulletins complets consultez: www.uqtr.ca/oql

Le défi 70/30 : La Révolution tranquille de la politique du loisir et du sport

Par André Thibeault, directeur de l'Observatoire québécois du loisir

À son discours d'ouverture de la 40e législature de l'Assemblée nationale le 31 octobre 2012, la première ministre Pauline Marois annonçait la modernisation de la Politique du loisir et du sport, lui confiant clairement la mission de mettre le Québec en forme.

À ce stade, vous me permettrez de lier l'éducation et la santé en vous parlant un peu de sports et de loisirs. L'habitude de l'activité physique se développe dès le plus jeune âge. Il est temps de moderniser la politique nationale du sport et du loisir et d'en faire une des pierres d'assise de notre système d'éducation, du CPE à l'université, et de l'étendre jusque dans les CHSLD.

En ciblant l'ensemble de la population comme bénéficiaire de cette politique, du CPE jusqu'au CHSLD, la première ministre invitait les acteurs du loisir et du sport à sortir de leur zone de confort : peu d'entre eux interviennent en effet dans les CPE et les CHSLD. Or, un coup d'oeil sur la démographie actuelle et future du Québec indique que plus de 70 % de la population visée par cette politique échappe en très grande partie au monde du sport fédéré, lequel s'adresse à des adeptes d'activités ou de disciplines particulières et soulève des enjeux critiques pour le reste du système de loisir public agissant auprès d'associations reconnues. La pratique libre, les associations informelles des réseaux sociaux, le vieillissement de la population, la conciliation famille/travail sont, par exemple, autant de phénomènes qui posent des défis considérables au système actuel de loisir public.

LA DEMOGRAPHIE 30/70

L'âge médian des Québécois grimpera de 40 à 46 ans au cours des 40 prochaines années. C'est donc dire que la mise en forme des aînés et des adultes constituera une part très importante des efforts éventuels, alors que le monde actuel du loisir et du sport vise habituellement ou rejoint principalement les jeunes de moins de 25 ans et travaille largement avec des groupes organisés et reconnus.

L'Observatoire québécois du loisir a relevé au cours des dernières années que, en raison des contraintes de la conciliation famille/travail, les familles ont de plus en plus de difficulté à s'engager dans des activités régulières, mais qu'elles tiennent à pratiquer leurs loisirs EN famille. La tendance est également à la pratique libre plutôt qu'à la pratique encadrée, rendue très difficile par la décroissance du temps libre dans les familles, où les conjoints travaillent majoritairement à l'extérieur. Serait-ce là l'explication du fait démontré que le sport en général (fédéré ou non) est en chute chez les adultes depuis plusieurs années?

DEUX STRATEGIES POUR METTRE LES QUEBECOIS EN FORME

Tout au long de son développement, le système québécois du loisir (sportif, culturel, plein air, social) et des sports fédérés a misé sur deux stratégies différentes et complémentaires :
1. la consolidation et la promotion de disciplines ou d'activités organisées;
2. la création d'environnements favorables à l'initiative des personnes et des associations.

La première stratégie se caractérise par l'offre, la seconde par la demande ou la réponse aux besoins. Chacune de ces stratégies porte ses propres enjeux et ses propres défis, que toute politique du loisir et du sport doit prendre en compte.

LA STRATÉGIE DE L'OFFRE AXÉE SUR LA PROMOTION

Côté offre, l'approche passe généralement par la promotion des disciplines de sport et de plein air, et par le développement de l'accessibilité des programmes, des activités et des structures des fédérations, associations et clubs disciplinaires. Cette approche, souvent promue par des héros médaillés, de grands explorateurs ou de grands passionnés, invite les Québécois à se mettre en forme en pratiquant une discipline exigeant des performances physiques dans un contexte organisationnel facilitant.

Elle requiert un soutien public important, configuré par les exigences des disciplines reconnues.

Si ces disciplines procurent effectivement des occasions pour cultiver et garder la forme physique, le défi le plus important des organisations qui les régissent et en assurent le développement vient de leur peu d'expérience auprès du 70 % de la population formé d'adultes, d'aînés et de familles, et du fait que plusieurs présentent une culture organisationnelle davantage axée sur l'excellence que sur la pratique populaire.

Un regard sur les statistiques de participation dans certains sports montre en effet une pyramide dont les étages supérieurs sont pratiquement inaccessibles au groupe des 70 %, qui n'y aspire d'ailleurs que très peu ou pas du tout.

Le défi d'ensemble est donc important : il s'agit de modifier la culture organisationnelle et les compétences afférentes, et d'adopter des critères de succès mesurés par la bonne forme des Québécois à côté de critères mesurés par la performance et l'encadrement de quelques personnes d'exception.

Les disciplines du sport fédéré peuvent-elles toutes relever ce défi? Même si certaines regroupent un grand nombre d'adhérents, il n'est pas certain que toutes puissent devenir populaires, notamment celles qui exigent des installations coûteuses, une grande maîtrise technique et des mesures de sécurité importantes, ou qui ne sont pas liées à la culture sportive de chez nous. Et même en dehors du système sportif fédéré, il n'est pas certain que des disciplines comme le saut en parachute puissent devenir accessibles à tous. D'ailleurs, on constate que les activités les plus populaires sont celles qui sont le plus accessibles et qui bénéficient d'infrastructures publiques, civiles ou commerciales.

Plusieurs sports, non constitués en fédérations pyramidales comme les sports olympiques, peuvent contribuer à l'effort de mise en forme des Québécois. Le vélo en est un exemple signifiant. « En 2010, 2 millions d'adultes, âgés de 18 à 74 ans, faisaient du vélo au moins une fois par semaine.» Certains pratiquent même le vélo avec une intensité digne des athlètes de compétition, même s'ils n'en sont pas; tout au plus participent-ils à quelques événements plus ou moins sanctionnés.

Par ailleurs des centaines de milliers de Québécois du groupe des 70 % pratiquent des activités susceptibles d'améliorer la forme physique et même plus à l'occasion. Des activités telles jouer au golf (1 million d'adeptes), marcher (464 000 personnes pratiquent la randonnée pédestre plus de 10 fois année), pêcher (709 193 pêcheurs) ou chasser (522 094 chasseurs sportifs), pratiquer la raquette ou la danse sociale (8,3 % de la population québécoise s'y adonne « souvent ») ont indéniablement certains effets sur la mise en forme : très variables certes, tant l'intensité et l'effort peuvent varier, mais mieux que rien et que la sédentarité tant décriée. Or, ce sont des activités soutenues par l'État de plusieurs manières, que le caractère gouvernemental de la future Politique du loisir et du sport devrait permettre davantage de mettre à profit.

Bref, l'approche par disciplines pose des exigences, notamment l'adoption d'une culture populationnelle et l'élargissement de la gamme des disciplines reconnues en fonction de leur capacité de relever le défi 70/30 et de respecter la tendance à la pratique moins organisée. Le caractère multiministériel de la politique devrait faciliter la mise en œuvre et le succès de cette approche.

LA STRATÉGIE DE RÉPONSE À LA DEMANDE, FONDÉE SUR LES CONDITIONS PROPICES AUX INITIATIVES

Plusieurs Québécois ont des pratiques de temps libre éclatées, c'est-à-dire qu'ils recherchent davantage une expérience de temps libre qu'ils ne pratiquent une activité en particulier, et le font en dehors des cadres habituels.

Bon nombre appartiennent davantage à des réseaux sociaux qu'ils n'adhèrent à des fédérations disciplinaires, et ils s'organisent par eux-mêmes ou participent à des initiatives populaires comme le Défi Pierre-Lavoie.

De plus en plus de Québécois organisent eux-mêmes leurs activités ou leurs pratiques de loisir à l'aide des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.); les communications ne sont pas que virtuelles puisqu'elles débouchent sur des rencontres réelles et même des événements qui leur permettent de vivre leurs expériences.

Coureurs à pied, cyclistes, skieurs de fond, raquetteurs et golfeurs sont de ceux-là. Pour ces « sportifs », le contexte social et physique, l'horaire et les lieux sont des déterminants aussi importants que l'activité elle-même quand vient le temps de composer leur pratique de loisir, nécessairement pratique « libre ».

En vacances, en fin de semaine, en CHSLD, en soirée ou durant la journée, on se concocte ou on s'improvise un mélange ou un bouquet d'activités tantôt physiques, tantôt sociales, tantôt culturelles. Certaines activités ont même le mérite d'offrir les trois dimensions. On rencontre des amis, soupe au resto, pratique un jeu ou une activité physique. Bref, comme l'indiquait une étude commandée par le MELS, on recherche d'abord le plaisir (66 % disent « beaucoup »). N'est-ce pas la base du loisir? C'est dans cette mixture, dans cet environnement favorable qu'il faut insérer la « bonne forme ».

La même étude montrait aussi que 54 % des gens recherchent « beaucoup » l'amélioration ou le maintien de leur forme physique. C'est donc dire que, dans leurs loisirs, les Québécois veulent avoir du plaisir tout en se mettant en forme. Les analyses plus récentes de Pronovost, ajoutent les valeurs d'initiatives et d'autonomie dans les pratiques actuelles.

Cette demande se module de mille et une manières selon qu'on est en famille ou seul, qu'on a un emploi ou est à la retraite, qu'on habite un CHSLD, une HLM ou une résidence universitaire, qu'on réside dans une grande ville ou un village. Les organisations ont donc un devoir de connaître les usagers et leur environnement, et de mesurer les écarts : ce sont les besoins.

Prendre en compte les milieux de vie des gens, procurer les conditions nécessaires à la pratique libre, s'assurer que l'environnement et les conditions sont propices à une vie active et à la mise en forme, voilà qui définit la stratégie de réponse à la demande.

Concrètement, les acteurs du loisir et du sport publics mettront à disposition des espaces et des équipements, organiseront des événements, animeront des expériences et soutiendront des projets du milieu favorisant la mise en forme et l'initiative des personnes.

Courir est une activité solitaire. Mais quand des milliers de solitaires se réunissent pour courir au même endroit, au même moment, ça devient un projet collectif. La course n'est plus qu'un exercice, c'est une fête. Et l'effort devient un plaisir.

PISTES ET BONNES PRATIQUES

Que l'approche soit fondée sur les disciplines ou sur la demande, les exemples concrets sont nombreux d'initiatives qui créent des environnements favorables : aménager des pistes cyclables, réserver des plages horaires au patinage libre dans les arénas, aménager des sentiers de randonnée et des sentiers santé dans les parcs et à travers la ville, promouvoir et faciliter l'organisation, à divers moments de l'année, d'événements rassembleurs comme la Féria du Vélo, offrir des ateliers ou des démonstrations de « bonnes pratiques physiques» sur les parcours de golf, utiliser les techniques du marketing social pour promouvoir la recherche de la bonne forme, soutenir par des programmes et des outils l'intégration d'activités physiques dans les clubs de l'âge d'or, les troupes de théâtre amateur ou les clubs de voile. On voit aussi des directions de camp de jour développer des pratiques mieux ciblées pour donner le goût de la bonne forme aux 300 000 enfants qui fréquentent ces camps.

Pourquoi ne pas construire des CHSLD dotés de piscines communautaires et de salles de conditionnement physique? Et certaines pourraient être ouvertes à toute la communauté. Pourquoi les villes ne pourraient-elles pas assortir le permis de construction d'une résidence pour personnes âgées à l'aménagement de salles communes de jeux et d'activités physiques. Dans les villes, sachant que les familles veulent jouer et être physiquement actives EN famille, il faut des aires accessibles pour courir, se lancer la balle ou jouer au frisbee, patiner, courir sous un cerf-volant. Tout cela coûte bien moins cher que les modules onéreux dont l'usage est peu intensif en plusieurs milieux.

Au chapitre des organisations capables de prendre ce virage population, il est clair que Vélo Québec doit être cité comme modèle de bonne pratique. Vélo Québec s'adresse principalement à l'ensemble de la population.

Vélo Québec se préoccupe des environnements au moyen d'un réseau de pistes cyclables qui évolue vers l'offre d'une expérience plus complète s'intégrant aux communautés qu'elles traversent. Vélo Québec organise des événements qui promeuvent le vélo récréatif comme le vélo compétitif.

ENJEUX DE MISE EN OEUVRE

Les municipalités urbaines et rurales, en partenariat avec leurs citoyens réunis ou non en associations, restent les organisations les plus près de la demande et celles qui investissent le plus de ressources humaines et financières dans cette stratégie de réponse à la demande. L'enjeu incontournable et critique de la future politique est bien de mobiliser les municipalités. Doit être mis à contribution le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire avec ses pouvoirs d'encadrement des municipalités et, notamment, le Pacte rural qui octroie la majorité de ses fonds à des projets liés au loisir.

Quelle que soit la stratégie retenue, dès que l'ensemble de la population est visée, de nouveaux enjeux apparaissent rapidement. Par exemple, les personnes âgées pratiquent davantage leur activité le jour que le soir : quels gymnases scolaires seront disponibles alors que traditionnellement ces plateaux servent aux élèves durant la journée? Relever le défi 70/30, c'est aussi arbitrer des conflits comme celui entre le sport structuré qui manque d'heures de glace et le patinage libre pour les familles qui doit pouvoir être pratiqué à des heures convenables durant les fins de semaine.

L'approche populationnelle exige de régler un contentieux ancien, qui semble même se dégrader actuellement, celui de la concertation municipale-scolaire, à laquelle il faut ajouter les institutions de santé dorénavant.

Enfin, à l'heure où les réseaux sociaux remplacent les organisations traditionnelles pour rassembler et favoriser plusieurs types d'activités et d'expériences de temps libre, il semble bien que cet outil est plus maîtrisé dans la population que dans le réseau du loisir et du sport publics.

RELEVER LE DEFI 70/30, UNE REVOLUTION TRANQUILLE

Dans la foulée de ce qui précède, il est clair que pour le « monde du loisir et du sport », relever le défi 70/30 constitue une révolution tranquille, qu'on l'aborde via l'approche disciplinaire ou l'approche demande.

Moderniser la politique comme nous y invite la première ministre, c'est lancer cette révolution tranquille qui touche les acquis et oblige à développer une culture organisationnelle fondée sur l'émergence de compétences nouvelles.

Heures d'ouverture des bureaux du RLS

Du lundi au vendredi

De 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Conception de l'inter@ctif : Maryse Delagrave

Parutions de l'Inter@ctif

Prochaine parution le 16 JUIN 2013

L'inter@ctif s'avère un bulletin électronique tiré à plus de 600 exemplaires. Son contenu est axé sur les activités qui se déroulent au cours du mois de la diffusion ou sur des informations spécifiques pouvant intéresser nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos articles avant le 10 de chaque mois à : agent.communication@rls-sag-lac.org.

414, rue Collard Ouest, Alma (Qc) G8B 1N2

Tél.: 418 480-2228
Fax: 418 668-0265

www.rlssaguenaylacstjean.com

Éducation, Loisir et Sport Québec

Le Regroupement loisirs et sports est subventionné par ce ministère.